

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

DELTA PLUS GROUP déclare ce produit neuf conforme aux réglementations suivantes :

AN102 - MINIBLOC AN102

Désignation:

ANTICHUTE À RAPPEL AUTOMATIQUE À SANGLE + 1 AM002 - 2,5 M

<u>Couleur :</u> Rouge

<u>Taille :</u> 2,50 m



Descriptif:

Antichute à rappel automatique en sangle 46 mm avec dissipateur d'énergie. Carter de protection. 1 mousqueton AM002.

Performances:

Le produit est conforme aux exigences de la directive européenne 89/686, notamment en terme d'ergonomie, d'innocuité, de confort, et aux normes :



EN363 : 2008 Equipement de protection individuelle contre les chutes de hauteur - Système d'arrêt des chutes

EN364 : 1992 Equipement de protection individuelle contre les chutes de hauteur : Méthodes d'essais

EN365 : 2004 Exigences générales pour le mode d'emploi et pour le marquage

EN360:2002 Equipement de protection individuelle contre les chutes de hauteur - Antichute à rappel automatique

150 kg: Exigences additionnelles pour applications particulières

Ce produit est identique à l'équipement de protection individuelle ayant fait l'objet de l'attestation CE de type : N° 0082.022.160.03.13.0079 , délivrée par l'organisme notifié : 0082 APAVE SUDEUROPE, CS60193 13322 MARSEILLE CEDEX 16 FRANKREICH -

Ce produit est soumis à la procédure visée à l'article 11 (A ou B) de la directive 89/686/CEE, sous le contrôle de l'organisme notifié :

0082 APAVE SUDEUROPE, CS60193 13322 MARSEILLE CEDEX 16 FRANKREICH



DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Fait à APT, Le 31/10/2018

David GUIHO Marketing director

